

NITTELUB

Dans ce numéro :

L'édito	1
Le mot du Maire	1
Bienvenue !	2
Route de Garrigues	2
Dératisation	2
Sons de cloches...	2
SPANC	2
Club omnisports	3
Une nouvelle activité	3
Club des Aînés du Vaurais	3
Crèche « La Petite Fête »	3
Contact Mairie / horaires	4
Pour mémoire ... Images du passé.	4

L'édito de l'équipe Communication

Ah, les vacances !

Moins d'horaires à respecter, de rythmes éffrénés, de stress aussi.

Mais, cette année, la canicule a meurtri les populations et la nature. Ses effets dévastateurs sur les personnes ont été parfois irrémédiables.

Les dégâts aux cultures et aux habitations, semblent comparativement moins

graves que la perte d'un proche. Ces dégâts-là seront peut-être réparables.

Même s'il n'y a pas eu de décès sur notre commune, cela nous a fait réfléchir à nos faiblesses et nos comportements. L'indifférence ou le manque de solidarité, par exemple.

Il faut maintenant espérer un automne et un hiver moins extrêmes, qui évite-

ront que chacun reste chez lui.

Cet été, aussi, de nouveaux habitants se sont installés sur St Agnan.

Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons les retrouver lors des prochaines manifestations, afin de faire connaissance.

La solidarité commence par là !...

L'équipe « Communication »

Le mot du Maire

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve pour ce 11ème numéro de Nittelub. Il est le lien entre vous et le Conseil Municipal et permet de faire périodiquement le point sur les actions engagées par vos élus.

L'année 2002 a été riche d'un grand projet: l'extension et la rénovation de l'école. Si, en 2003, les réalisations sont moins visibles, elles n'en restent pas moins primordiales:

- Le schéma directeur d'assainissement est opérationnel depuis début septembre. Il est l'un des éléments du développement de l'urbanisme sur la commune car il définit les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement autonome. Son approbation, suite à l'enquête publique de cet été, va permettre de réaliser une extension du réseau dans le village et, dès 2004, la viabilisation d'un petit ensemble de 3 maisons (face au stade de football), ainsi que le raccordement au « tout-à-l'égout » de 2 maisons existantes.
- Un deuxième dossier à l'étude depuis 2002 vient également d'aboutir. Les mairies de St Agnan et Garrigues ont signé un contrat « petite enfance » avec la Caisse d'Allocations Familiales et la crèche halte-garderie « La Petite Fête ». Par cette signature, nous souhaitons pérenniser un service d'accueil pour les tout-petits et offrir à nos habitants des places prioritaires pour leurs enfants.

D'autres dossiers sont en cours d'instruction; je ne manquerai pas de vous tenir informés de leur état d'avancement lors des prochains bulletins. Et, bien que ce soit un peu tardif, je vous souhaite une bonne rentrée.

Brigitte PARAYRE.

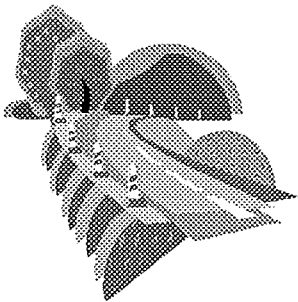
Bienvenue !

Florence Viguié, institutrice à l'école maternelle de St Agnan doit poursuivre sa carrière sous d'autres cieux... Nous lui souhaitons toute la réussite qu'elle mérite, au nom du Conseil Municipal, de tous les enfants qui l'aimaient bien, et de leurs parents.



Souhaitons aussi la bienvenue à celle qui prend en charge la classe de maternelle: Anne-Marie BARTHES. Arrivant de Carmaux, elle souhaitait travailler avec des « petits » et dans un village. La voici comblée, sans doute ! Tout le village lui souhaite la bienvenue et beaucoup de joies avec les enfants.

Route de Garrigues



Comme vous avez pu le constater, les travaux d'aménagement de la route reliant St Agnan à Garrigues ont été effectués cet été.

La réfection de la route a été complétée par des aménagements destinés à améliorer la visibilité dans le virage de « la Bouzigasso ». En particulier, le talus a été arasé et débroussaillé.

Compte-tenu de ces améliorations, la circulation a été rétablie en double sens.

Cependant, cela ne doit pas vous inciter à rouler plus vite !

La circulation désormais plus importante, la proximité du village, des maisons, la présence d'enfants à vélo ... nous obligent tous à rester prudents.

Dératisation

Les sachets de produits de dératisation (blé empoisonné) sont disponibles à la mairie. N'hésitez pas à venir vous fournir (gratuitement), avant l'hiver !



SPANC

Le projet de création d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) étudié par la Communauté de Communes Tarn-Agout entre dans sa phase d'achèvement.

Afin de répondre aux objectifs de la loi sur l'eau (3/1/2003), la collectivité doit assurer, sur son territoire, le contrôle des assainissements autonomes. Est considéré comme autonome tout système effectuant la collecte, le pré-traitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des habitations non raccordées au réseau public d'assainissement.

Le SPANC assurera deux types de missions:

1/ Le contrôle de conception, d'implantation et de bonne exécution des constructions neuves ou en réhabilitation.

Chaque demande de permis de construire sera complétée par une déclaration d'assainissement. Cette dernière sera transmise à la SADE qui en vérifiera la validité technique. Le contrôle sur le terrain s'effectuera avant l'opération de remblaiement.

Sons de cloches...

Après la célébration de la Toussaint, le **26 octobre à 11h**, l'église sera à nouveau ouverte pour une messe le **dimanche 30 Novembre à 9h30**.

Si vous souhaitez aider à la préparation de ces messes (fleurs, ménage, lectures...) contactez:

Elisabeth REMY
Tél: 05.63.58.54.00



2/ Le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les installations non collectives existant sur la commune.

Ces contrôles seront exercés par les agents de la Communauté de Communes. Le passage de ces derniers vous sera notifié par courrier, 15 jours avant la date prévue pour la visite.

Après visite, un avis sera adressé à la mairie et au propriétaire. Si le système est considéré non conforme, il vous sera demandé de remédier à ses dysfonctionnements. Il sera par la suite procédé à une contre-visite.

Les tarifs des redevances pour le contrôle des installations seront fixés par la Communauté de Communes.

Trois montants forfaitaires financeront:

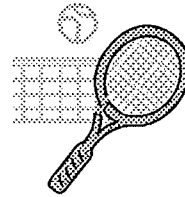
- le contrôle des installations neuves.
- les contre-visites, si avis défavorable.
- le contrôle de fonctionnement des installations existantes.

Quelque soit votre cas de figure, merci de réserver un bon accueil aux agents contrôleurs.

Club omnisports de St Agnan

La section Tennis recherche un (ou une) éducateur de tennis, libre le mercredi après-midi, qui puisse apporter son expérience aux enfants de l'école de tennis.

Le tennis « loisirs adultes » continue d'exister. Aussi, n'oubliez pas de prendre vos cartes d'adhérents auprès de Philippe GENDRE. Et rendez-vous sur le cours !



La section Football a repris ses entraînements:

- Le mercredi après-midi, de 17h30 à 18h30, pour les 35 enfants de l'école de foot.

- Le vendredi soir pour les séniors, parmi lesquels nous comptons de nouvelles recrues.

Les matches de championnat débiteront le dimanche 12 octobre pour les adultes et se joueront ensuite le samedi après-midi pour les 3 équipes d'enfants.

Le calendrier sera affiché à l'entrée de la salle des fêtes. Allez le consulter et soutenez les exploits sportifs de ces amateurs !



Une nouvelle activité !

Un atelier de danse africaine se met en place à St Agnan.

Dès le 6 octobre, tous les lundis de 19h30 à 21h, adultes et adolescents pourront se retrouver à la salle des fêtes où ils seront encadrés par Fatim Kouyaté, professeur de chant et de danse, accompagnée par Yan Serguet.

Chaque séance débutera par un échauffement, suivi par l'apprentissage des pas et des figures qui déboucheront sur une véritable chorégraphie.

Que celles et ceux qui aiment danser et souhaitent découvrir la culture africaine au travers de cette forme d'expression viennent « bouger » au son du rythme des tambours !

Pour tout renseignement: Yan Serguet. Tél: 06.87.15.70.74



Les aînés du Vaurais

L'Amicale des Aînés du Vaurais (Lavaur) propose, dans le cadre de ses activités, de venir passer à St Agnan la journée du

Mardi 21 octobre 2003.

Toutes les personnes du village, âgées de plus de 60 ans, sont conviées à cette journée sympathique et animée:

10h: concours de pétanque,

Repas à la salle des fêtes,

Concours de belote,

Loto,

Et vers 17h, thé dansant.



Cette journée est totalement gratuite pour les St Agnanaï(s) de plus de 60 ans !

Crèche « La Petite Fête »

En juillet 2003, La Petite Fête fêtait ses 20 ans.

Ce 4 juillet fut une belle journée et nous tenons à remercier tous les participants : les enfants, leurs parents, les salariées de la crèche, les membres du bureau et du conseil d'administration de l'association, les élus, et tous les « anciens ».

Après un mois de repos bien mérité, la crèche a fait sa rentrée le 26 août. C'est une année charnière qui s'annonce avec la signature programmée du Contrat Enfance (véritable outil de développement des crèches), l'augmentation de l'agrément de 18 à 20 enfants par jour et par conséquent, des travaux d'aménagement.

Les communes de Garrigues et Saint Agnan ont décidé de s'associer financièrement à la crèche.

Pour la ratification de ce Contrat Enfance, la CAF est prête, les mairies ont voté leur participations.

Dernière étape : modifier les statuts de la crèche pour élargir les conditions d'adhésion ; c'est à dire ouvrir notre association aux élus municipaux signataires et à des adhérents « individuels et volontaires » n'utilisant pas le lieu d'accueil pour leurs enfants mais souhaitant participer à la vie de notre structure.

Cela est à l'ordre du jour de notre prochaine assemblée Générale.

Assemblée générale le 4 octobre 2003 à 9 h 30 à Font Bressou, Garrigues.

Ainsi, toute personne s'intéressant et voulant adhérer à la crèche La Petite Fête sera la bienvenue.



Contact :

**La Petite Fête
05 63 41 43 22**

MAIRIE DE ST-AGNAN

Horaires d'ouverture:

Lundi 10h00 / 12h00

Mercredi 10h30 / 12h00

Jeudi 14h00 / 17h30

Permanence de Mme le Maire:

Le jeudi de 18h30 à 19h30

Téléphone : 05.63.41.47.04

Télécopie : 05.63.41.47.04

Messagerie internet :

stagnan.mairie@wanadoo.fr

**A NOTER !**

Exceptionnellement, durant l'absence de Caroline, notre secrétaire de mairie, **du 20 octobre au 17 novembre 2003,**

Mme le Maire sera présente à la mairie

- le lundi matin de 10h00 à midi
- le jeudi après-midi de 14h00 à 17h30.
- La mairie sera fermée le mercredi.

Pour mémoire...**Images du passé.**

Ce texte nous est offert par M. Pierre ALBOUY. Pour ceux qui l'ignore, M. Albouy habite avec son épouse la maison située entre la mairie et l'école. Bien que résidant régulièrement en Alsace, il est profondément attaché à St Agnan, son village, il y vient dès qu'il le peut, et il en est l'âme, par la connaissance extraordinaire qu'il en a. Il nous livre ici quelques anecdotes que lui racontait son père, chez lui, dans ce qui était le bistrot du village; en ces années lointaines où la télévision n'existait pas encore et où l'échange verbal, l'histoire et le conte regroupaient tout le monde autour d'une table pour ... Mais laissons lui plutôt la parole !

« Les conditions de vie de notre enfance étaient propices à de nombreux échanges de souvenirs en famille. A la lumière blafarde d'une miséreuse lampe à pétrole puante et filandreuse dont mon père mouchait et châtaïait le

bec récalcitrant à l'aide d'une pièce de monnaie de 2 sous en bronze frappée à l'effigie napoléonienne, ces échanges n'avaient que plus de charme et de saveur, surtout si on avait la chance de bénéficier des aptitudes du conteur. J'eus cette chance-là et beaucoup de souvenirs m'ont été légués. Notamment certains qui relataient la place des mendiants dans le paysage social du début du siècle.

Nous y retrouvons de savoureux et pittoresques tableaux. Par exemple, l'histoire de ces vagabonds qui allaient de village en village, s'adressant à des gens à peine mieux nantis qu'eux, mais au cœur oh combien généreux !

Parmi ces mendiants qui passaient à St Agnan, la « Marie de Cadans »(1) : frêle, légère, affairée, timide comme une souris, elle allait de porte en porte en récitant sa rengaine: « *Yéou soun le marie de Cadans...* » et tendant sa main décharnée comme une patte de poulet, elle y allait de sa prière: « *Sur uno planquéto, pla estréto, lés salvats y passaràn, mais lés damnats nou pouirà...* »(2). Elle enchaînait avec un Pater et un Ave, récupérait le sou qu'on lui donnait, qu'elle nouait religieusement dans un coin de son mouchoir à carreaux, extirpé de sa jupe noire, et s'en allait frapper à la porte voisine.

Plus atypique, assurément, était le « Grand Lorrain », livré à la mendicité on ne sait trop pourquoi: un bon bagage intellectuel et philosophique, pourtant ! Un amour déçu? La mise au ban d'une famille exagérément bourgeoise? L'expression d'un repentir? L'amour immodéré de la liberté? Qu'en savons-nous?

Il se présentait lui-même au travers de sa prière, dont on ne saurait remettre en cause la paternité:

« *Grand St Benoît, patron des pouilleux, des va-nu-pieds, des propres à rien, vous irez trouver le Bon Dieu de ma part et vous lui direz: « Mon Dieu, je viens de la part du Grand Lorrain, marcheur invétéré, ivrogne incorrigible, surnommé « Boit-sans-soif ». Préservez-le, Mon Dieu, du devant de la femme, du derrière de l'âne, de la piqûre des poux, de la gueule du chien, de la main des gendarmes et de la langue des imbéciles. Et si vous êtes las de le voir trimarder sur la terre, envoyez-le trimarder sur la lune. Comme la lune est inhabitée, il n'y aura pas de gendarmes pour l'emm... Donnez-lui du pain, du vin, du tabac pour manger, boire et chiquer en route. Ainsi soit-il ! »*

Un jour d'hiver, en proie à d'obsédantes douleurs intercostales, il a dû arrêter son inexorable destin: A la ferme d'« En Bergnet », le feu des sarments secs et les rasades de vin chaud (largement amélioré) prodiguées par le « père Barreau »(3) ont eu raison de ses souffrances et lui ont donné la force de repartir, pieds nus dans la neige, en disant: « l'adjoint ! l'adjoint ! Il m'a sauvé la vie ! ».

On ne l'a plus revu dans la région. Sans doute le Grand St Benoît avait-il entendu et exaucé sa prière... »

(1) Marie de chaque année. (2) Je suis la Marie de chaque année. sur une planche très étroite, les sauvés passeront, mais les damnés ne pourront pas.
(3) M. Barreau, adjoint au maire, habitait « En Bergnet ».

Si vous aimez ces témoignages authentiques, sortis tout droit de la mémoire de St Agnan, faites-nous le savoir. Nous vous en proposerons d'autres, si leur auteur le veut bien !

L'équipe « Communication »